

La République du Centre, 23 décembre 2015

 **« L'ÉTAT D'URGENCE JUSTIFIÉ »**



Jean-Pierre Sueur

Sénateur PS du Loiret et rapporteur de la loi contre le jihadisme

« Je tiens à rendre hommage au travail très minutieux, depuis des mois, du parquet anti-terroriste, de la DGSI et de tous les enquêteurs

[...] Il est clair que la menace est partout en France, et pas uniquement à Paris. Ces barbares de l'État islamique ont donné instruction de tuer n'importe qui, n'importe quand, n'importe où. Je suis en contact avec le ministère de l'Intérieur, au plus haut niveau. Pourquoi Orléans ? Nous sommes un lieu de flux, proche de la région parisienne... [...] La décision de l'instauration de l'état d'urgence, mis en place pour trois mois, est justifiée. Sans préjuger de quoi que ce soit, nous verrons si le Parlement décide de sa prolongation. »

Par P.R.